

**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 2 novembre 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

**ADOPTÉ**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 4 octobre 2010 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

**ADOPTÉ**

### **RAPPORT DE DISPONIBILITÉ**

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués, après explications et corrections, lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

#### **Ajustement de budget sur taxation faite Serres Recouvrement et projection 2010**

01.114.30.012 – Ordures – Logements	+39 000.00
02.420.00.491 – Ordures ententes spéciales	+39 000.00

**Carrières et sablières – Selon facturation et transfert de budget**

01.159.10.064 – Carrières et sablières	+3 750.00
02.320.00.620 – Trav. Publics – gravier, sable	+5 7580.00
02.320.00.110 – Trav. Publics – Rémunération	-1 900.00
02.320.00.201 – Trav. Publics – Contributions	-100.00

**ADOPTÉ**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier**

**COMPTES PAYABLES**

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	98 207.07
- Administration	2 764.57
- Sécurité publique	4 127.71
- Transport routier	83 961.18
- Hygiène du milieu	89 522.03
- Aménagement et urbanisme	3 837.34
- Loisirs et culture	10 256.54
- Financement	28 709.19
- Immobilisations/Investissements	197 983.20
<b>Total :</b>	<b>519 368.83</b>

**ADOPTÉ**

**PÉRIODE DU PUBLIC**

- **Gaétan Paquin** – Questionnement concernant le dossier du tennis et des difficultés que semble éprouver la Municipalité à obtenir des subventions en général particulièrement dans les programmes à caractère discrétionnaires – Explications et discussions;

**2623 – 2010 – Subventions gouvernementales – Insatisfaction à manifester;**

**Considérant** que la demande de subvention pour la réalisation d'un tennis date de plus de 2 ans (30 mai 2008) et qu'elle n'a fait l'objet que d'un simple accusé de réception;

**Considérant** qu'en date du 15 juillet 2009, suite à l'annonce de nouveaux crédits budgétaires, il a été demandé s'il devenait nécessaire d'adresser une nouvelle demande et qu'il n'a pas été répondu à cette demande;

**Considérant** qu'en date du 23 août 2010, le projet a fait l'objet d'une baisse de coûts dont il a été fait part à monsieur Yvon Vallières et qu'il n'y a pas eu de suite donnée par le Ministère concerné;

**Considérant** l'importance d'un tel projet pour la communauté;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité indique son insatisfaction à l'égard de l'administration des dossiers de subventions dits « discrétionnaires » en ce qu'il semble n'exister aucune méthode de gestion quant à un accusé de réception, à l'étude du dossier, de modifications à faire ou non etc... et du fait que la ville de Danville considère ne pas recevoir sa juste part de ces programmes comparativement à d'autres municipalités de la région;

Que copie de la présente résolution soit adressée à monsieur Yvon Vallières Président de l'Assemblée Nationale du Québec et député pour le comté de Richmond.

**ADOPTÉ**

- **Claude Messier** – Inquiétudes manifestées à l'égard des procédures de vidanges des bassins de décantation de Métallurgie Magnola.

**RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.**

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

**RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION**

- Une liste des permis émis pour le mois d'octobre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$323,500.00 pour ce mois pour un cumulatif d'année de \$3 258 273.00.

**CORRESPONDANCE / RESOLUTION**

- **2624 – 2010** - **Sûreté du Québec** – Lettre demandant à connaître les

priorités auxquelles la Municipalité voudrait que cet organisme s'attaque en 2011;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité réitère les priorités déjà formulées en date du 2 février 2010 lesquelles après révision pourraient se lire comme suit :

- Vitesses excessives sur les rues du Carmel, Daniel-Johnson, Grove et Water et dans les rues du secteur Boudreau ainsi que prêter attention au respect de la signalisation (Arrêts) particulièrement en milieu urbain sur de longs tracés;
- Vandalismes et vols – prévention et solution des événements;
- Flânage dans les parcs municipaux ou leurs abords ainsi que sur certains terrains privés en bordure de voie de circulation d'importance;
- Présence et participation publique accrue au sein de la population;
- Traiter tous les dossiers avec considération et diligence avec le citoyen sans égard quant à la valeur ou l'importance du méfait;
- Régler le ou les cas de méfaits publics dans le secteur du parc des maison mobiles lesquels ne sauraient se régler que par des accusations de nature criminelles;
- Faire preuve de plus de visibilité sur le territoire municipal.

#### **ADOPTÉ**

- **2625 – 2010 - GFI** – Contrat pour l'entretien des appareils informatique (serveur, imprimante, multiplexeur...) pour la somme de \$1,525.00 et \$1,164.00;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte l'offre soumise et autorise le directeur général de la signer pour et au nom de la Municipalité.

#### **ADOPTÉ**

- **2626 – 2010 - Ville de Warwick** – Transmission de l'entente pour les loisirs 2011;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité adhère à la proposition soumise mais pour les activités de « tennis » et de « piscine » seulement.

Le Maire et le directeur général sont autorisés de signer, pour et au nom, l'entente soumise.

#### **ADOPTÉ**

- **2627 – 2010 - Chevaliers de Colomb** – Demande pour utilisation du parc Smith et fermeture d'une partie de la rue Du Carmel pour permettre la réalisation de prestations de la « chorale de l'école Masson » à l'occasion de

la « Guignolée » ;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité autorise l'utilisation du parc Ian Smith, parc situé au « Carré » à l'occasion de la « Guignolée » devant avoir lieu au début de décembre pour permettre à la « Chorale de l'école Masson » de donner une prestation;

Qu'à cette occasion les organisateurs soient autorisés d'interdire la circulation sur la rue Sainte-Augustine et d'une partie de la rue du Carmel mais de façon à permettre la circulation locale d'accéder à la rue Prince-Albert;

Également qu'à cette occasion les organisateurs aient la responsabilité d'assurer la sécurité des lieux et de la circulation avoisinante.

### **ADOPTÉ**

- **2628 – 2010 - Chambre de commerce Danville-Shipton** – Demande de contribution financière pour l'organisation de la « vitrine des marchands » - Demande est de \$500.00 pour la ville et contribution de la Chambre de commerce Danville-Shipton \$300.00;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité acquiesce à la demande soumise et accepte de contribuer à raison de la somme de \$500.00 à la condition qu'il soit fait mention lors de toute publicité faite pour la « Vitrine des marchands » que l'activité est faite en collaboration avec la Ville de Danville.

### **ADOPTÉ**

- **2629 – 2010 - Hydro-Québec** – Lettre informant de la fin du programme « Mieux consommer » totalisant \$27,180.00 pour le territoire de la MRC et \$6,870.00 pour la Ville de Danville – Résolution requise pour recevoir les argents convenues;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité, dans le cadre du programme « Mieux consommer »:

- 1° Reconnaître avoir pris connaissance du formulaire « Déclaration – diagnostic résidentiel Mieux consommer – Soutien aux réalisations locales » et s'engage à en respecter toutes et chacune des conditions y mentionnées et autorise le directeur général de la signer pour et au nom de la Municipalité; et
- 2° Demande que lui soient versées les sommes convenues, soit \$6,870.00 pour qu'elles soient versées à la réserve « Réfection/réhabilitation de patinoire » de façon à pouvoir être utilisées avec les argents réservés du « Pacte rural ».

### **ADOPTÉ**

- **2630 – 2010 - Nova Phénix Inc.** – (Motel industriel) lettre informant de l'importance pour leurs assurances d'avoir une borne-fontaine à moins de 1,000 pieds contrairement aux 500 pieds mentionnés dans la lettre du 29 juin 2009 ;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité informe cette compagnie qu'elle entreprendra, au printemps 2011, les travaux nécessaires à la mise en place d'une borne-fontaine qui se retrouvera à moins de 1,000 pieds de la bâtisse industrielle occupée par cette dernière au 1193 de la route 116.

#### **ADOPTÉ**

- **2631 – 2010 - Robert Gilbert** – 26 Quatre-Vents demande d'installation de luminaire pour des motifs de sécurité dans ce secteur de la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, que la Municipalité fasse procéder à l'installation d'un luminaire de rue à l'intersection des rues Quatre-Vents et Des Sources.

#### **ADOPTÉ**

- **2632 – 2010 - Recyc-Québec** – Demande d'adoption de la charte des matières recyclables – Illustration graphique et textuelle des matières recyclables par les centres de récupération;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité adopte l'affiche sous forme d'encadré intitulée « Matières acceptées dans le bac de récupération » produite comme outil faisant partie de la « Charte des matières recyclables de la collecte sélective » pour promouvoir le recyclage et disponible sur le site de Recyc-Québec.

#### **ADOPTÉ**

- **2633 – 2010 - Michel Ferland** – Offre de service pour l'entretien de la patinoire saison 2010/2011 – Taux horaire demandé de \$12.00;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité acquiesce à l'offre soumise par monsieur Michel Ferland autorise que la rémunération pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2010-2011 soit calculée à raison d'un taux horaire de \$12.00.

#### **ADOPTÉ**

### **AFFAIRES EN SUSPENS**

- **2634 – 2010 – Constats d’infraction, visite de propriétés etc..** – Application de la réglementation municipale - Nomination d’inspecteur;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le directeur à l’urbanisme et au développement économique monsieur Christian Goyette et le directeur général monsieur Michel Lecours soient autorisés d’agir à titre « d’inspecteur » et de ce fait autorisés d’assurer le respect de la réglementation municipale, le suivi des dossiers, d’émettre les différents permis et également d’émettre des constats d’infraction si nécessaire ainsi que d’agir dans tous les cas où il est fait référence à la notion « d’inspecteur » tant dans la Loi sur les cités et villes, le Code municipal, les lois et règlements provinciaux et la réglementation municipale elle-même.

#### **ADOPTÉ**

- **2635 – 2010 – Programme de retour de la taxe sur l’essence** – Reddition de compte;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité, dans le cadre du programme de retour de la taxe d’essence 2005-2009, accepte la reddition de comptes telle que préparée et soumise par la firme comptable « Roy, Desrochers et Lambert » de Victoriaville indiquant un coût total des travaux ou des interventions prioritaires de \$728,448.00.

#### **ADOPTÉ**

- **2636 –2010 – Projet de règlement 98-2010** – Amendement au règlement de zonage 393;

**Considérant** l’avis public parue dans le journal Les Actualités en date du 14 octobre 2010 informant de la possibilité de faire des représentations à l’égard de ce projet de règlement au cours de la présente assemblée;

**Considérant** l’absence de représentations faites à l’égard de ce projet de règlement et l’absence de modification à la première version telle que lue à haute voix et adoptée lors de l’assemblée régulière tenue le 4 octobre 2010;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le projet de règlement numéro **98-2010** intitulé « **Amendement au règlement de zonage 393 de l’ancienne ville de Danville – Zones IN-30 et M-38** » soit et est adopté dans sa version définitive et que le directeur général et greffier soit autorisé de donner l’avis public prescrit par la Loi informant de la possibilité de demander à ce que ce projet fasse l’objet d’un référendum.

#### **ADOPTÉ**

- **2637 – 2010 – Dérogation mineure** – Propriété du 144 Daniel Johnson – Presbytère;

**Considérant** le projet de morcellement de la Fabrique Sainte-Anne de Danville relativement au presbytère et à l'église;

**Considérant** l'avis public paru dans le journal Les Actualités en date du 14 octobre 2010;

**Considérant** l'absence de représentations à la présente assemblée relative à la demande en question;

**Considérant** les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que soit reconnue conforme une marge de recul latérale de 0,4 mètres en lieu et place des 2 mètres prescrits au règlement de zonage 393 de l'ancienne ville de Danville relativement au projet de morcellement des terrains sur lesquels se retrouve le presbytère de la Fabrique Sainte-Anne de Danville et ce du côté sud-est du presbytère.

#### **ADOPTÉ**

- **2638 – 2010 – Comité consultatif d'urbanisme** – P.I.I.A & propriété du 20-22 de la rue Water;

**Considérant** les recommandations et explications données par le Comité consultatif d'urbanisme;

**Considérant** le type de travaux concernés (remplacement de 4 fenêtres);

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité entérine les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'autoriser le remplacement de « 4 fenêtres existantes du 20 de la rue Water par des fenêtres à guillotine auxquelles sera ajouté un croisillon vertical »;

Autorise le directeur à l'urbanisme (inspecteur) de procéder à l'émission du permis de rénovation demandé à l'égard de ces travaux.

#### **ADOPTÉ**

- **2639 – 2010 – Concertation Danville Inc.**

**Considérant** la démission des administrateurs madame Louise Joyal et madame Marie-Josée Bouchard ainsi que la cessation d'emploi de madame Céline Lambert;

**Considérant** l'absence de production des rapports demandés;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité sursoie au versement de la 4<sup>ième</sup> tranche de subvention pour l'exercice financier 2010.

#### **ADOPTÉ**



## AFFAIRES NOUVELLES

### - 2640 – 2010 – Assemblée du Conseil 2011;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que soit accepté le calendrier proposé pour la tenue des assemblées des membres du Conseil pendant l'année 2011 tel que reproduit ci-dessous :

Assemblées régulières 2011		Assemblées régulières 2011	
Décembre 2010	Lundi, 6 décembre	Juillet *****	Mercredi, 6 juillet
Janvier	Jeudi, 6 janvier	Août	Mardi, 2 août
Février	Lundi, 7 février	Septembre	Mardi, 6 septembre
Mars,	Lundi, 7 mars	Octobre	Mardi, 4 octobre
Avril	Mardi, 5 avril	Novembre	Lundi, 7 novembre
Mai	Mardi, 3 mai	Décembre	Lundi, 5 décembre
Juin	Lundi, 6 juin	Janvier 2012	Jeudi, 5 janvier

et qu'il soit procédé à sa publicisation tel que requis par la Loi.

### **ADOPTÉ**

### - 2641 – 2010 – Dossier du lac Denison et son barrage – Entente de principe – Explication et lecture de l'entente de principe;

**Considérant** la lecture faite à haute voix de « l'entente de principe » intervenue le 28 octobre 2010 entre les MRC du Val Saint-François, Des Sources, la Ville de Danville, la Municipalité du Canton de Cleveland ainsi que monsieur Kirk Robinson ainsi que des explications données par le directeur général;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité ratifie la signature portée à l'entente par ses représentants soit le Maire monsieur Jacques Hémond et le directeur général monsieur Michel Lecours;

Que copie de la présente résolution soit transmise à Me Paul Bureau, procureur de la Municipalité dans ce dossier afin que ce dernier puisse en transmettre des exemplaires aux principaux intéressés s'il y a lieu.

### **ADOPTÉ**

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit ajournée au Lundi 22 novembre 2010 à 19h00 pour prendre connaissance du rapport que doit présenter le Maire relativement à la situation financière de la Municipalité et pour délibérer sur tout autre sujet pouvant être porté à l'attention des membres du Conseil.

**ADOPTÉ**

**Jacques Hémond, Maire**

**Michel Lecours, Directeur-général et  
secrétaire-trésorier**